



Assemblée Générale 2012

Paris, le 8 juin 2012. Foncière Volta, société foncière cotée sur le compartiment C de NYSE Euronext à Paris, annonce avoir mis à la disposition du public les documents préparatoires à l'Assemblée Générale du 29 juin 2012.

L'avis de réunion à l'Assemblée comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions a été publié au BALO du 25 mai 2012.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

Ces documents sont disponibles dans la rubrique Information Réglementée du site Internet de Foncière Volta à l'adresse suivante : www.foncierevolta.com.

Recevez gratuitement toute l'information financière de la société en vous inscrivant sur :
www.actusnews.fr

FONCIERE VOLTA

Antoine MENARD

Président Directeur Général

Tél. : 01 56 79 51 10

contact@foncierevolta.com

ACTUS FINANCE

Jean-Michel MARMILLON

Relations Presse

Tél. : 01 53 67 07 80

jmmarmillon@actus.fr

Jérôme FABREGUETTES-LEIB

Relations Actionnaires / Investisseurs

Tél. : 01 77 35 04 36

jfl@actus.fr